



Vitré, le 16 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE A VITRÉ :

ACTION LOGEMENT RÉSERVE 7 MILLIONS D'EUROS POUR 7 PROJETS IMMOBILIERS

Joël CHÉRITEL, Président d'Action Logement Services, en présence du Préfet Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Directeur du programme Action Cœur de Ville pour l'Etat, de Didier DORÉ, sous-préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré, et de Pierre MÉHAIGNERIE, Maire de Vitré, Bernard RENO, premier Vice-Président de Vitré Communauté, et Jean-Yves CARILLET, Président du Comité régional Action Logement Bretagne, ont signé ce jour une convention qui définit les conditions d'une intervention commune permettant de programmer une offre d'habitat et de commerces rénovés. Cette signature a été précédée de la visite de quelques-unes des opérations emblématiques envisagées.

Cette convention opérationnelle tripartite vient compléter les engagements génériques de la convention cadre Action Cœur de ville signée le 27 septembre 2018. Elle s'inscrit dans le cadre du projet global de transformation du centre-ville de Vitré porté par la collectivité, et décline les modalités du soutien d'Action Logement sur son volet immobilier.

7 immeubles anciens ont été identifiés, conjointement par la collectivité et Action Logement, comme étant stratégiques et nécessitant des travaux de restructuration et de réhabilitation. Ils fournissent l'opportunité de créer une offre nouvelle de logements à loyers abordables en centre-ville, respectant les normes d'habitabilité et de performance énergétique.

A l'issue de la phase d'instruction des demandes de financement présentées par les opérateurs, ce sont **7 millions d'euros** qui pourront être mobilisés par Action Logement sur ces opérations d'ici 2022. Ce soutien prendra la forme de subventions et de prêts aux trois opérateurs qui se sont positionnés sur ces adresses (deux organismes de logement social et un investisseur privé). En contrepartie de ces financements, les logements mis en location bénéficieront à des salariés d'entreprise, pour accompagner la dynamique de l'emploi sur le territoire vitréen.

Par ailleurs, au-delà de ces 7 premières opérations, la Ville de Vitré et la Communauté d'agglomération de Vitré Communauté conduisent, dans le cadre de leur politique de l'habitat, des actions destinées à accompagner les propriétaires privés dans leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine. Action Logement pourra également analyser et financer les projets de réhabilitation d'immeubles entiers portés par des investisseurs privés et répondant aux besoins des salariés, en logements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

La signature de cette convention, en donnant une vision pluriannuelle de l'intervention d'Action Logement, propice à faciliter une avancée plus rapide du projet, conforte et vient renforcer le partenariat entre Action Logement la Ville de Vitré et Vitré communauté.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs

des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

LE PROJET DU CENTRE-VILLE DE VITRÉ

Bassin de vie de 80 000 habitants, le territoire vitréen connaît une dynamique économique très favorable à l'emploi. La Ville de Vitré porte pour son centre-ville un projet de transformation élaboré en lien avec Vitré Communauté pour le revitaliser et renforcer ses qualités résidentielles et développer l'attractivité du centre-ville de Vitré, ainsi que de l'ensemble du territoire vitréen. Ce projet a été sélectionné par le plan d'Action Cœur de ville. Il fait partie de la liste des 222 villes retenues qui seront financièrement accompagnées.

Les principaux enjeux du projet global, porté par la collectivité, qui a vocation à s'inscrire dans le périmètre d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) s'organisent autour de 5 axes :

- 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
- 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Vitré Communauté

Mission Cœur de ville, Clara Marchal : 02 99 74 43 53, c.marchal@vitrecommunaute.org

Action Logement

Communication Bretagne, Judith Corvellec : 02 21 07 01 11, judith.corvellec@actionlogement.fr